



DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance publique du mercredi 12 février 2025 à 18h00.

N°DL-2025-004

LE PRESIDENT CERTIFIE :

Tableau des effectifs

EAU POTABLE

1--Que la convocation de tous les membres en exercice du Comité Syndical a été faite le 4 février 2025 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Comité Syndical a été affichée par extrait, à la porte du siège de Roannaise de l'Eau, Syndicat du Cycle de l'eau, 63 rue Jean Jaurès à Roanne, et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

2-Que le nombre de membres en exercice, au jour de la séance était de 48 sur lesquels il y avait 24 présents, à savoir :

Daniel FRECHET, Aldo MARCUCCILLI, Philippe CHATRE, Fabienne STALARS, Eric LACROIX, Timothée CRIONAY, Sébastien ALLIER, Georges BERNAT, Romain BOST, Laurence BOYER, Jean-Paul CAPITAN, Robert CLEVENOT, Romain COQUARD, Daniel CORRE, Marius DAVAL, Didier DEMARCHELIER, Pierre DEVEDEUX, David DOZANCE, Christian DUPUIS, Charles LABOURE, Jean-François LACROIX, Pascal NERON, Jean PEURIERE, Lorraine ROUX.

Absents avec excuses :

Lucien MURZI, Laurent BELUZE, Nicolas CHARGUEROS, Patrice COUCHAUD, Guillaume DESCAGE, Cécile DONY, Stéphanie FAYARD, Alban FONTENILLE, Jacky GENESTE, David GIANONE, Gilbert GRATALOUP, Lucien GUILLOT, Eric MARTIN, Sylvie MARTINEZ, Ophélie MERCIER, Gérard MEUNIER, Thierry NIGAY, Séverine PRAS, Didier PRUNET, Stéphane RAPHAEL, Jean-Jacques RAFFIN, Yves TAMIN, Michel TARASCO, HELENE VAGINAY.

Secrétaire élu pour la durée de la session : Aldo MARCUCCILLI

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Comité Syndical empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Comité Syndical a donné acte de dépôt.

Monsieur le Président soumet au Comité syndical le rapport suivant :

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L2121-29, L 2313-I et R 2313-3;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 34

Vu les avis favorables du comité social territorial du 26 novembre 2024 ;

Considérant les mouvements de personnels au sein des effectifs du syndicat, il convient de modifier le tableau des effectifs ;

Considérant que les emplois du syndicat sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

En conséquence, il est demandé de bien vouloir :

- approuver le tableau des effectifs.

Ont signé au Registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Roanne, le 24 février 2025

Le Président,

Daniel FRECHET

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

TABLEAU DES EFFECTIFS ROANNAISE DE L'EAU AU 1er janvier 2025

N°2

CADRES EMPLOIS et GRADES	Nombre de postes après les modifications envisagées	Nombre de postes pourvus par agent statutaire	Nombre de postes pourvus par agent non titulaire	Nombre de postes restant à pourvoir
Emploi fonctionnel Directeur Général des Services	1	1	0	0
Emploi fonctionnel Directeur Général des Services Technique	1	0	0	1
Agents du cadre d'emploi des attachés territoriaux	4	3	0	1
Agents du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux	7	6	0	1
Agents du cadre emploi des adjoints administratifs territoriaux	8	6	0	2
Agents du cadre emploi des ingénieurs territoriaux	3	3	0	0
Agents du cadre d'emploi des techniciens territoriaux	7	3	0	4
Agents du cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux	20	18	0	2
Agents du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	9	6	0	3
TOTAL Agents de droit public (agents en Disponibilité inclus)	60	46	0	14
Agents en disponibilités (Adjoint technique)		2		
Agents en disponibilités (Agent de maîtrise))		1		
Agents en disponibilités (Adjoint administratif)		1		
Agents en disponibilité (Rédacteur)		1		
Agents en disponibilité (Attaché)		1		
TOTAL Agents de droit public en disponibilité		6		
Apprenti			3	
Agents en CDDI	20	0	15	5
Agent en CDD			5	
Agent en CDI			75	
TOTAL Salariés de droit privé			98	
TOTAL effectif RdE (agents en Disponibilité inclus)	144	TOTAL effectif PRÉSENT (sans Disponibilités)	138	